

Le premier emploi des jeunes Bretons et leurs parcours sur trois ans

Les jeunes Bretons qui ont occupé leur premier emploi en 1999 ont plus souvent que France entière entamé leur parcours professionnel par un contrat d'intérim. Ils sont plus nombreux à être recrutés sur des postes d'ouvriers, notamment non qualifiés. Trois ans plus tard, ils sont moins nombreux qu'au niveau France entière à avoir un parcours stable. En 2002, sept jeunes sur dix ont un contrat de travail de plus de 9 mois à temps complet.

En 1999, 41 500 des 620 000 jeunes Bretons de 15-30 ans débutent leur vie professionnelle en tant que salariés d'un établissement du secteur privé ou semi-public¹. Ils bénéficient alors d'une conjoncture favorable pour intégrer le

1 - Les secteurs privé et semi-public rassemblent les établissements du secteur privé et les fonctions publiques territoriale et hospitalière. La fonction publique d'État n'en fait pas partie.

marché du travail puisque le chômage régional recule et que la croissance de l'emploi salarié est supérieure à 3 % de 1998 à 2000. Par ailleurs, le Produit Intérieur Brut (PIB) régional progresse de façon importante. Ainsi, entre 1999 et 2000, le nombre de jeunes Bretons qui trouvent l'emploi marquant le commencement de leur carrière augmente. En 2001, l'insertion moins massive

accompagne une tendance de fort ralentissement de la croissance du PIB et une moindre croissance de l'emploi salarié.

En Bretagne comme France entière, l'âge moyen d'accès au premier emploi avoisine 22 ans et demi en 1999, mais la part des 19-22 ans parmi les jeunes intégrant le monde professionnel est

Pour comprendre ces résultats

Source

Les données exploitées dans cette étude sont issues du panel des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). La DADS est un document administratif (commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux) que doit remplir tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année. Pour chaque salarié, elle contient des caractéristiques d'état civil, la catégorie socioprofessionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations.

Champ

L'étude porte sur les salariés des établissements du secteur privé ainsi que des fonctions publiques territoriale et hospitalière (secteurs privé et semi-public). L'administration d'État et les services domestiques sont donc exclus. L'article s'intéresse aux jeunes âgés de 15 à 30 ans en 1999.

Premier emploi

Dans cette étude, on souhaite étudier le premier emploi qui marque le début de la vie professionnelle. Il ne correspond pas obligatoirement au tout premier contrat de travail signé (job étudiant, emploi saisonnier...). Pour cette raison, on ne retient dans cet article que les périodes de travail ayant une durée, une rémunération et un nombre d'heures quotidiennes significatifs.

Le premier emploi est celui dont :

- la durée minimale est de plus de 3 mois pour les non intérimaires et de plus de 1 mois et demi pour les intérimaires,
- le salaire horaire brut est supérieur à 90 % du Smic¹,

- et le nombre d'heures excède 2 heures en moyenne par jour, hors stages et contrats d'apprentissage. Les emplois saisonniers d'été sont exclus du champ.

Afin de pouvoir situer les caractéristiques du premier emploi des jeunes débutants par rapport au marché du travail, les mêmes restrictions ont été appliquées aux emplois de l'ensemble des salariés ou des jeunes de 15 à 30 ans, débutants ou non. On ne conserve ainsi que les emplois ayant une durée, une rémunération et un nombre d'heures quotidiennes significatifs.

Emploi long

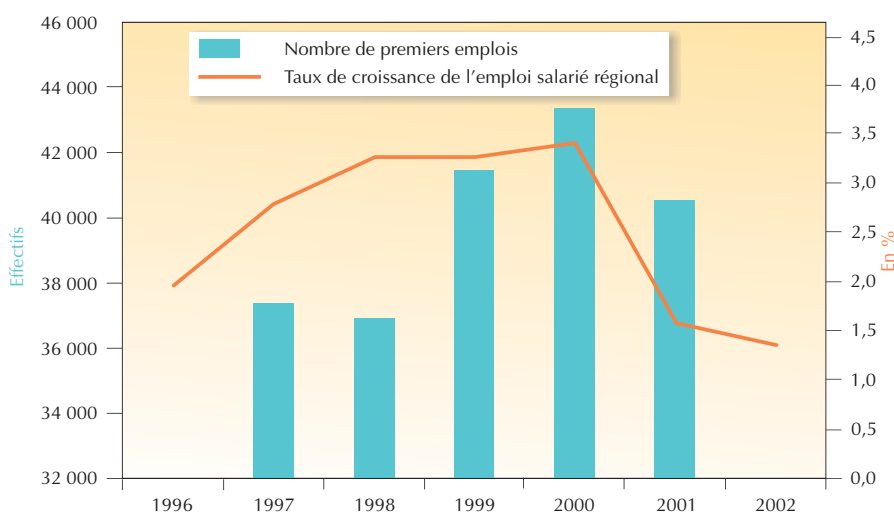
Il s'agit d'un contrat de travail d'une durée de plus de 9 mois.

Parcours professionnels des 15-30 ans entre 1999 et 2002

Pour les jeunes de 15-30 ans débutant leur vie professionnelle en 1999, tous les emplois qui suivent - occasionnels ou non - ont été conservés pour l'étude des trajectoires sur trois ans. Une typologie des parcours professionnels durant cette période a été réalisée. **L'actualisation de cette étude sur d'autres périodes pourra amener à des résultats différents. En effet l'insertion des jeunes en 1999 et 2000 a été favorisée par une forte progression de l'emploi.**

1- SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

Des premiers emplois dans un contexte de création d'emplois



Source : Insee - DADS 1997 - 2001

plus élevée dans la région. En 1999, 44,5 % des Bretons de 15-30 ans débutant leur vie professionnelle sont des femmes soit un peu moins qu'au niveau national (45,3 %).

Pour la moitié des jeunes Bretons le premier emploi dure moins de 8 mois. Cette durée médiane est, après la Corse, la plus faible de l'ensemble des régions françaises (10 mois en France). Comme au niveau national, ces derniers sont nombreux à entamer leur carrière sur un poste à temps partiel (38 %).

Un jeune sur cinq débute comme intérimaire

Les jeunes Bretons accédant à l'emploi en 1999 débutent par un contrat d'intérim dans 21 % des cas. Il s'agit là d'un

mode d'entrée sur le marché du travail puisque la part des missions d'intérim est de 6 % lorsqu'on considère l'ensemble de la tranche d'âge et non plus seulement les entrants.

Ce taux d'insertion par l'intérim est proche de celui des régions voisines. Il est plus élevé qu'au niveau France entière (15 %) comme dans les régions les plus industrialisées.

Globalement, l'ensemble du secteur de l'intérim en Bretagne - missions d'intérim et postes au sein des agences d'intérim (secrétaires, chargés de recrutement, responsables d'agences...) - emploie 27 % des jeunes à l'entrée sur le marché du travail contre 20 % au niveau France entière.

Trois ans après l'entrée dans la vie professionnelle, la part des emplois occupés par ces jeunes dans l'industrie a augmenté de 9 points. Parallèlement, entre 1999 et 2002, les proportions de postes occupés dans le secteur de l'intérim et dans l'hôtellerie-restauration reculent (respectivement - 18 et - 3 points). Ceci confirme le rôle d'insertion joué à des degrés divers par ces deux secteurs. Il est en effet probable qu'une part importante des jeunes débutant comme intérimaires pour l'industrie deviennent par la suite salariés de ce secteur.

Un emploi sur dix dans l'hôtellerie-restauration

En Bretagne, le secteur de l'hôtellerie-restauration joue également un rôle d'intégration en fournissant 10 %

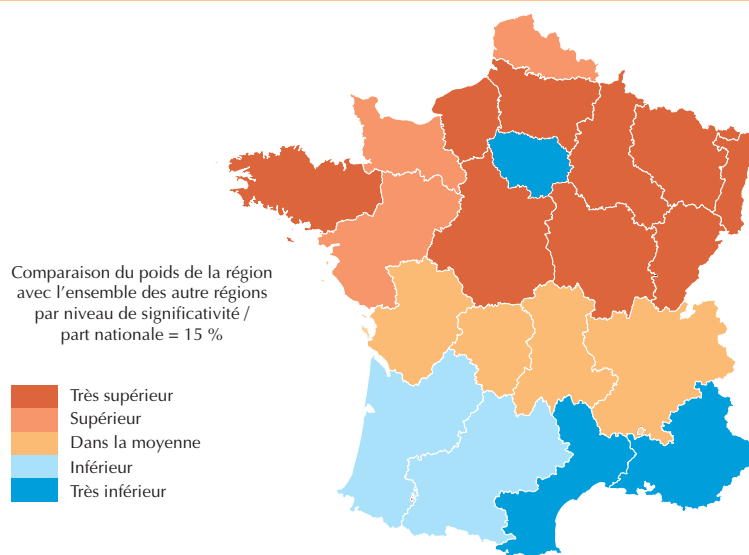
Caractéristiques des emplois des 15-30 ans en 1999

	Bretagne		France
	15-30 ans occupant leur premier emploi	Ensemble des 15-30 ans	15-30 ans occupant leur premier emploi
Part des femmes (%)	44,5	44,5	45,3
Part d'intérimaires (%)	20,7	6,0	15,2
Part du temps partiel (%)	37,9	22,4	37,5
Part d'ouvriers (%)	47,0	43,1	37,3
Part de l'industrie (%)	12,4	23,5	10,8
Âge moyen	22,6	-	22,8

Source : Insee - DADS 1999-2002

Lecture : parmi les 15-30 ans occupant leur premier emploi en 1999, 20,7 % sont intérimaires

Part des intérimaires parmi les jeunes débutant leur vie professionnelle en 1999

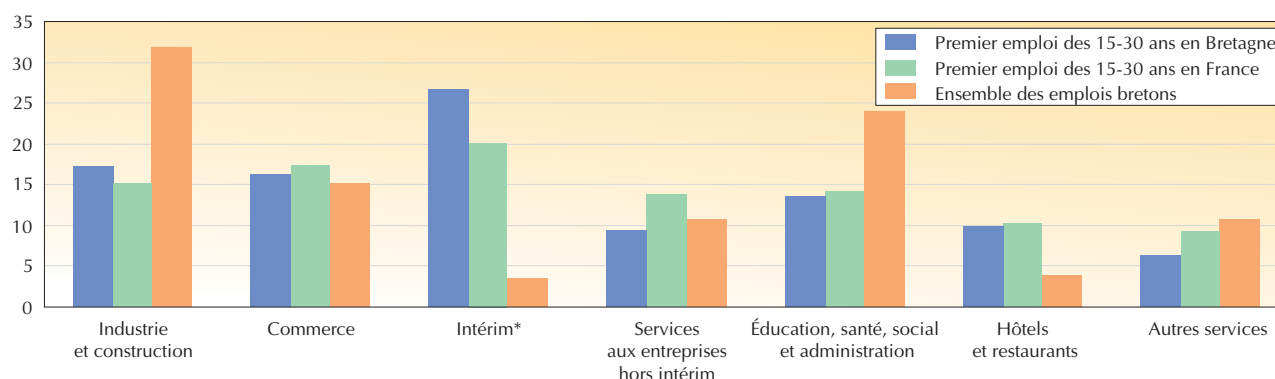


© IGN - Insee 2006

Source : Insee DADS 1999-2002

Lecture : pour chaque région a été estimé le poids du secteur étudié. À cette estimation est attachée une précision d'évaluation qui dépend du nombre de jeunes entrants dans la région. En fonction du poids estimé et du degré de précision dont on dispose sur cette estimation, les régions sont classées les unes par rapport aux autres.

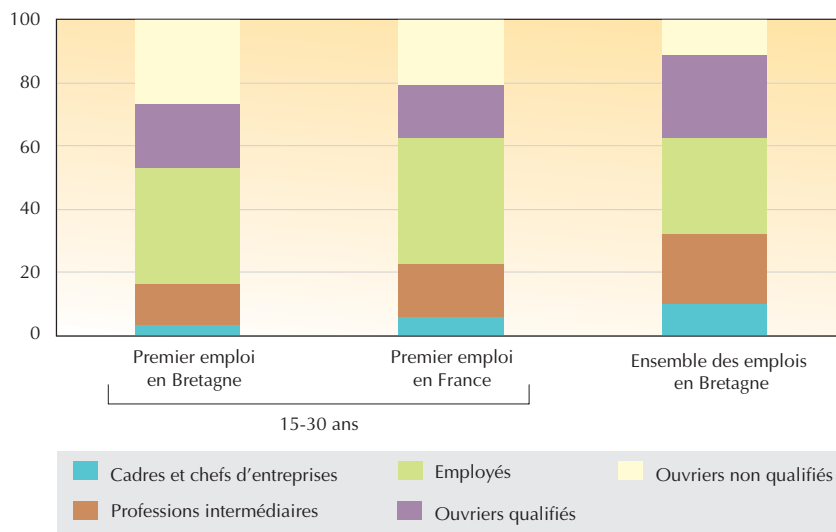
Part des secteurs d'activité dans le premier emploi des 15-30 ans et l'emploi total en 1999 (en %)



Source : Insee DADS 1999-2002

* En Bretagne, les missions d'intérim sont le mode d'insertion de 21 % des 15-30 ans en 1999. Si l'on considère le secteur de l'intérim dans sa totalité (missions d'intérim et postes en agences) la proportion atteint 27 %.

Répartition des salariés selon la catégorie socio-professionnelle en 1999 (en %)



Source : Insee - DADS 1999

Un jeune sur deux commence comme ouvrier

Un jeune Breton sur deux commence sa carrière en tant qu'ouvrier (27 % comme ouvrier non qualifié le plus souvent de type industriel et 20 % comme ouvrier qualifié) alors qu'en France les postes à ce niveau de qualification ne concernent que 37 % des emplois des 15-30 ans. Cet écart se réduit lorsque l'on considère l'ensemble des emplois salariés du privé et semi-public (37 % d'ouvriers en Bretagne contre 32 % en France). La bonne tenue de l'emploi industriel en Bretagne à la fin des années 90 explique en partie cet écart.

Inversement, débiter sa vie professionnelle sur un poste de technicien, profession intermédiaire ou cadre est moins fréquent dans la région que dans l'ensemble du pays (respectivement 17 % et 23 %).

Dans la région, la proportion plus importante des catégories d'exécution parmi les débutants s'accompagne logiquement d'un salaire mensuel souvent moins élevé qu'ailleurs. Ainsi, 50 % d'entre eux perçoivent moins de 837 € contre 850 € pour la France.

Types d'emplois à l'entrée sur le marché du travail en 1999 et trois ans après (en %)

	Bretagne		France	
	Entrée	Au bout de 3 ans	Entrée	Au bout de 3 ans
Emploi long à temps complet	32,1	70,6	37,2	71,4
Emploi court à temps complet	23,3	8,7	21,7	8,9
En contrat d'intérim	20,7	6,6	15,2	5,5
Emploi long à temps partiel	10,1	11,6	12,0	11,3
Emploi court à temps partiel	13,8	2,5	13,9	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - DADS 1999-2002

des premiers emplois alors que seulement 7 % de l'ensemble des 15-30 ans et 4 % des salariés travaillent dans ce secteur. Les caractéristiques de l'emploi dans ces activités (contrats à durée déterminée liés à la forte saisonnalité, rotation importante de la main-d'œuvre, temps partiel fréquent, bas niveau de diplôme à l'embauche...) expliquent leur place importante dans l'insertion des jeunes.

Hors intérim, les services aux entreprises (nettoyage, gardiennage, activités de conseil...) accueillent 9,5 % des jeunes débutants, soit 4 points de moins qu'au niveau national. Cette part est néanmoins la même que celle observée pour l'ensemble des jeunes salariés bretons de 15 à 30 ans.

Le secteur industriel n'absorbe que

12 % des jeunes entrant sur le marché du travail ce qui, tout en étant un peu supérieur à la moyenne nationale, s'avère très en deçà du poids de l'emploi industriel dans la région (24 % des emplois salariés des 15-30 ans). Il est probable qu'une part importante des jeunes débute dans des entreprises industrielles avec un contrat d'intérim. Ils sont donc comptabilisés dans les services marchands aux entreprises.

Comme France entière, en Bretagne, l'accès aux emplois de l'éducation¹, de la santé, de l'action sociale ou des collectivités territoriales concerne 13,5 % des débutants. C'est cependant presque deux fois moins que dans l'ensemble des emplois régionaux, en raison notamment du contingentement d'une grande partie des recrutements par concours.

Des trajectoires très variées

En 2002, 31 % des jeunes Bretons ayant débuté leur carrière dans le secteur privé ou semi-public n'y sont plus salariés. Cette proportion, identique à la moyenne nationale, s'explique par diverses situations : chômage, emploi dans la fonction publique d'État, création d'entreprise, retour aux études ou inactivité.

Pour les autres, les changements de statut ne sont pas fréquents. On enregistre une augmentation de 10 points de la part de jeunes employés sur des postes de catégories intermédiaires ou supérieures, contre 12 points au niveau national, l'écart étant imputable aux seuls cadres. Cette différence dans les évolutions creuse l'écart existant déjà à l'embauche (6 points) entre la Bretagne et l'ensemble du pays.

¹ - Il s'agit ici de l'enseignement privé marchand (dispensé en établissement ou par des professeurs indépendants) et tout ce qui ne relève pas de l'enseignement initial comme l'apprentissage de la conduite automobile, la formation permanente, l'alphabétisation des adultes...

Au bout de trois ans, plus des deux tiers ont changé d'employeur

Trois ans après leurs débuts professionnels, 72 % des jeunes qui demeurent salariés dans le secteur privé ou semi-public ont changé d'entreprise (68 % au niveau national). Dans ce cas, 6 fois sur 10 cela implique un changement de secteur d'activité.

La mobilité géographique est peu fréquente au cours des trois années suivant l'accès au premier emploi. A l'issue de cette période, seuls 12 % des jeunes toujours salariés du secteur privé ou semi-public ont changé de région. Ce résultat, comparé aux forts taux de départs hors région mesurés entre les recensements de 1990 et 1999 pour les jeunes Bretons, permet de penser que la mobilité se fait majoritairement avant ou lors de l'accès au premier emploi.

Trois ans après, la majorité a un contrat de plus de 9 mois

Après trois ans passés sur le marché du travail, les situations des jeunes débutants bretons toujours présents dans le champ de l'étude sont plus stables. La part des emplois longs (plus de 9 mois) à temps complet passe de 32 % à 70 %. Dans le même temps, la proportion de temps partiels est presque divisée par deux - passant de 24 % à 14 % - et les intérimaires sont trois fois moins nombreux (7 %). La structure selon le type d'emploi, très distincte initialement, rejoint ainsi celle du niveau national.

Les trajectoires individuelles sur trois ans, extrêmement variées, peuvent être réparties parmi cinq types de parcours : *stable, jalonné de missions d'intérim, orienté vers le temps partiel durable, réorienté après un début en contrat à temps partiel et incertain hors des secteurs privé et semi-public.*

Moins de parcours stables en Bretagne les trois premières années

En Bretagne, 46 % des entrants sur le marché du travail ont vécu un *parcours professionnel stable* les trois premières années, soit l'un des plus bas taux régionaux.

Ce premier type de parcours représente la moitié des trajectoires au niveau France entière. Ces jeunes ont passé 81 % de leurs trois premières années de vie active sur des postes de longues durées (plus de 9 mois) et à temps complet. Par rapport à l'ensemble des entrants, on y trouve proportionnellement plus d'hommes ; les jeunes y sont un peu plus âgés et plus diplômés (35 % de diplômés du supérieur contre 26 %). Les embauches d'employés et d'ouvriers non qualifiés sont nettement moins nombreuses dans ce groupe. Le salaire médian y est relativement élevé dès le début de carrière. Au bout de trois ans la dispersion des salaires élevés est plus forte dans cette catégorie que dans les autres.

14 % connaissent un parcours jalonné de missions d'intérim

Entre 1999 et 2002, 14 % des jeunes Bretons ont eu un *parcours jalonné de missions d'intérim* soit 3 points de plus qu'au niveau national. Ce type de parcours rassemble des jeunes dont plus de la moitié des trois premières années de vie professionnelle est passée en intérim.

France entière, deux tiers des jeunes de ce groupe débutent par une mission d'intérim. Au bout de trois ans, ils sont

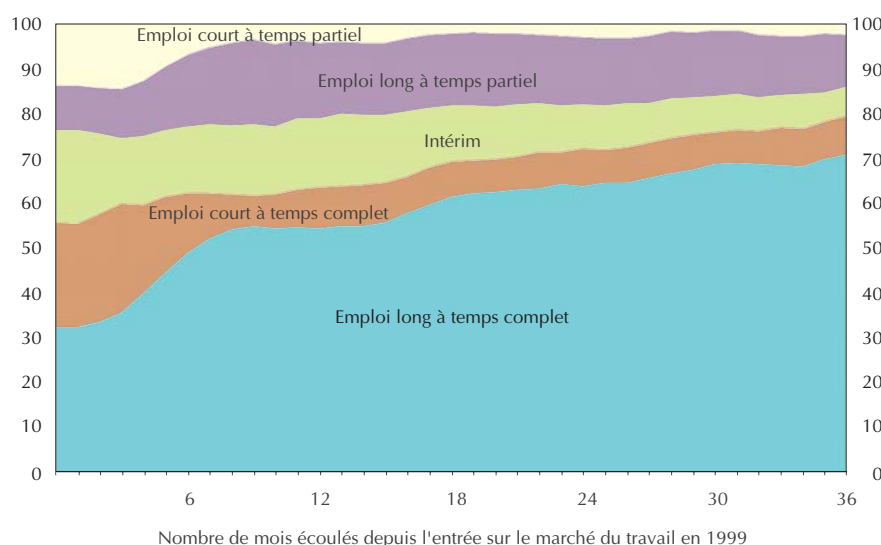
encore 32 % dans cette situation parmi ceux toujours présents dans le champ de l'étude. Ce type de parcours concerne majoritairement des hommes (73 %). Ces jeunes s'avèrent un peu moins âgés que ne le sont en moyenne les entrants sur le marché du travail et sont peu diplômés : un tiers d'entre eux possèdent au mieux le BEPC, un autre tiers un BEP ou un CAP (contre respectivement 21 % et 24 % parmi l'ensemble des entrants). Enfin, la plupart d'entre eux démarrent en tant qu'ouvrier (76 %) souvent non qualifié (44 %).

Une majorité de femmes dans les parcours à temps partiel

Un jeune Breton sur dix, la même proportion qu'au niveau national, suit un *parcours orienté vers le temps partiel durable*. Au cours des trois premières années, ces jeunes ont passé 70 % de leur temps en emploi long à temps partiel. Pendant les deux premières années, 95 % d'entre eux restent salariés dans les secteurs privé et semi-public avant d'en sortir progressivement au cours de la troisième année. Au niveau national, ce groupe se caractérise par une surreprésentation des femmes (64 % contre 45 % parmi l'ensemble des entrants), et une plus faible fréquence de diplômés du supérieur. Trois secteurs d'activité pèsent davantage dans les emplois

Les conditions d'emplois s'améliorent rapidement après le début de la vie professionnelle

Répartition des types d'emplois des 15-30 ans en Bretagne entre 1999 et 2002 (en %)



Source : Insee - DADS 1999 - 2002

Les 15-30 ans débutant leur vie professionnelle en 1999 selon le parcours les 3 premières années

Types de parcours professionnels entre 1999 et 2002	Effectifs en Bretagne	% Bretagne	% France
Stable En trois ans, 81 % du temps est passé en emploi long à temps complet.	19 250	46	50
Jalonné de missions d'intérim Plus de la moitié des trois premières années est passée en intérim.	6 000	14	11
Orienté vers le temps partiel durable 70 % du temps est passé en contrat(s) à temps partiel, en trois ans.	4 175	10	10
Réorienté après un début en contrat à temps partiel Au bout de trois ans, 46 % de ces jeunes ne sont plus salariés des secteurs privé et semi-public et 40 % ont un emploi long à temps partiel.	3 550	9	9
Incertain hors du secteur privé et semi-public 2/3 de ces jeunes ne sont plus salariés des secteurs privé et semi-public au bout de trois ans.	8 500	21	20
Total	41 475	100	100

Source : Insee - DADS 1999-2002

offerts : le commerce de détail, l'éducation, santé, action sociale et administration et enfin l'hôtellerie-restauration.

Des débuts à temps partiel pour un jeune sur dix

En Bretagne comme France entière, 9 % des jeunes entrés sur le marché du travail en 1999 après avoir débuté par un emploi long à temps partiel se réorientent. Pour eux, 82 % des embauches portent sur des contrats longs à temps partiel, et la part de ce type d'emploi ne

cesse d'augmenter au cours des neuf premiers mois de la vie professionnelle. A l'issue de cette période initiale, on distingue deux groupes : ceux qui n'occupent plus un poste dans le secteur privé ou semi-public (46 %) et ceux qui y sont toujours salariés mais dont les conditions d'emploi semblent plus favorables. En 2002, au niveau national, ces derniers occupent dans sept cas sur dix un emploi long à temps complet. Pour 60 % d'entre eux un changement de secteur d'activité a favorisé cette évolution positive. L'ensemble de cette catégorie rassemble plus de femmes et davantage de peu diplômés.

Dans la région comme au niveau national, 20 % des jeunes entrants, après avoir débuté par un emploi court dans 70 % des cas, sortent rapidement du champ de l'étude. Ils se trouvent alors au chômage, en inactivité, se tournent vers une activité non salariée ou entrent dans la fonction publique d'Etat.

■ Stéphane MORO

Pour en savoir plus

- Insertion dans la vie active des sortants de BTS, de terminales technologiques et professionnelles, de BEP et de CAP / académie de Rennes. - Dans : Zoom : les dossiers thématiques de l'Académie de Rennes ; (2006, mars). - 5 p.
- Insertion des jeunes Bretons issus des formations professionnelles ou technologiques / Monique Le Cam ; Rectorat de l'académie de Rennes ; Mickaël Ramonet, Insee Bretagne. - Dans : Octant. - N° 103 (2005,oct.). - P. 11-16.
- L'accès des jeunes à l'emploi / Yannick Fondeur, Claude Minni ; Insee. - Dans : La société française : données sociales, 2006. - P. 283-291.
- L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles / Alberto Lopez, Gwenaëlle Thomas ; Insee. - Dans : La société française : données sociales, 2006. - P. 293-305.
- Le déclassement des jeunes sur le marché du travail / Jean-François Giret, Emmanuelle Nauze-Fichet, Magda Tomasini ; Insee. - Dans : La société française : données sociales, 2006. - P. 307-314.
- Des premiers emplois diversifiés selon les régions, mais des trajectoires professionnelles proches / Claire Warzée ; Insee. - Dans : La société française : données sociales, 2006. - P. 315-321.
- L'insertion des jeunes sur le marché du travail entre 2002 et 2004 / Pauline Givord. - Dans : Insee première ; n° 1061 (2006, janv.). - 4 p.
- Bilan formation-emploi : de l'école à l'emploi, des parcours de plus en plus complexes / Insee. - Dans : Economie et statistique ; N° 378-379 (2004). - 177 p.
- L'insertion des jeunes dans la vie active et le pilotage de la formation professionnelle au niveau régional / Véronique Sandoval ; Direction de l'évaluation et de la Prospective [DEP]. - Dans : Les dossiers [ministère de la Jeunesse, de l'éducation et de la recherche] ; n° 168 (2005, oct.). - 85 p.
- Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la génération 2001 : enquête génération 2001, interrogation du printemps 2004. - Marseille : Céreq, 2005. - 87 p.